

QUELQUES PHOTOS



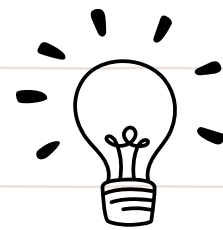
Chambre



Office commun



Salle de détente



CONTACT:

Centre de Formations
Paramédicales

40 Av Charles de Gaulle
BP 70600
79021 NIORT CEDEX

05.49.78.25.02
cfp@ch-niort.fr
www.ch-niort.fr

HEBERGEMENT AU CFP DE NIORT



CENTRE
DE FORMATIONS
PARAMÉDICALES

L'HEBERGEMENT

Le Foyer est situé à l'intérieur du Centre de Formations Paramédicales qui se trouve dans l'enceinte du Centre Hospitalier de NIORT

Il comporte des chambres réservées aux étudiants et élèves des différentes sections :

- Infirmier(e)s,
- Aides Soignant(e)s,
- Auxiliaires de puériculture.

Composition d'une chambre individuelle

- un lit (1 personne) avec housse de matelas plastifiée et oreiller
- un coin toilette (lavabo) séparé de la chambre par une armoire lingère/penderie,
- un bureau, 2 chaises

A disposition à chaque étage

- Deux blocs sanitaires (douches et salle de bain),
- Un office où se prennent le petit déjeuner et le dîner. (micro-ondes + plaque électrique, bouilloire, cafetière).

Les appareils électroménagers ne sont pas autorisés dans les chambres.

A prévoir lors de l'emménagement

Vaisselle et linge (toilette + lit)



Accès gratuit

TARIFS 2025

CHAMBRE 179.00 €

Cauton encaissée 179.00 €

Frais de gestion 22.00 €

**Tarifs révisables au 1er janvier de chaque année.
Les loyers sont à régler le 5 ou 6 de chaque mois.**

Les aides au logement

**Elles concernent tous les étudiants-élèves
(sans distinction de résidence, d'âge, de
situation professionnelle).**

**Elle sont attribuées par la Caisse d'Allocations
Familiales des Deux Sèvres (C. A. F.).**

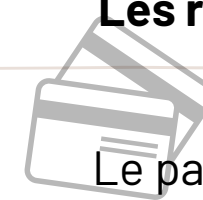
**C'est auprès de cet organisme qu'il faut
s'adresser pour déposer un dossier www.caf.fr**



LA RESTAURATION

Le restaurant hospitalier est à la disposition de tous les étudiants-élèves du lundi au vendredi inclus.

**Les repas sont servis le midi de
11h30 à 14h30**



Le paiement s'effectue au moyen d'une carte délivrée par le Centre de Formations Paramédicales. L'approvisionnement se fait au bureau du régisseur. Cette carte est à restituer au départ de l'étudiant.

Pour les repas du soir et du week-end, les étudiants-élèves ont la possibilité de préparer leur repas dans l'office de chaque étage.

Proposition de repas à 1€ durant la semaine (Lundi soir au vendredi soir).

Permanence pour la distribution de 19h à 20h à la salle de détente.

